

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
EXPLOITATION D'UN FOUR A SOUFRE
SOCIETE TEREOS – COMMUNE DE CHEVRIERES ET GRANDFRESNOY**

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique environnementale du 2 octobre 2020 au 2 novembre 2020** sur le projet de la **société TEREOS** d'exploiter un four à soufre sur son site implanté sur les communes de CHEVRIERES et GRANDFRESNOY.

1. L'enquête publique environnementale porte sur la fabrication de dioxyde de soufre dans un four à soufre d'une capacité de production moyenne de 90kg/h et maximale de 100 kg/h relevant de la rubrique n° 3420-1 pour l'activité soumise à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur (ER), est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de CHEVRIERES.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public en mairies de CHEVRIERES et GRANDFRESNOY :

- **VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 DE 14H30 À 16H30 À CHEVRIERES**
- **SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 DE 10H00 À 12H00 À CHEVRIERES**
- **VENDREDI 23 OCTOBRE 2020 DE 14H30 À 16H30 À GRANDFRESNOY**
- **LUNDI 2 NOVEMBRE 2020 DE 14H30 À 16H30 À CHEVRIERES**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans et les annexes auxquels seront joints l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire en réponse sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi ; de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture des mairies de CHEVRIERES et GRANDFRESNOY.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

ARSY, BAZICOURT, CANLY, HOUDANCOURT, LE FAYEL, LONGUEIL SAINTE MARIE et SACY LE PETIT.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans les mairies de CHEVRIERES et GRANDFRESNOY,
- par courrier adressé à la commune de CHEVRIERES à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :
<https://www.registre-numerique.fr/ddae-four-a-soufre>
- par courrier électronique adressé à : ddae-four-a-soufre@mail.registre-numerique.fr

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Sophie DUVERNOY, responsable HSE, société TEREOS à l'adresse mail suivante sophie.duvernoy@tereos.com ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.